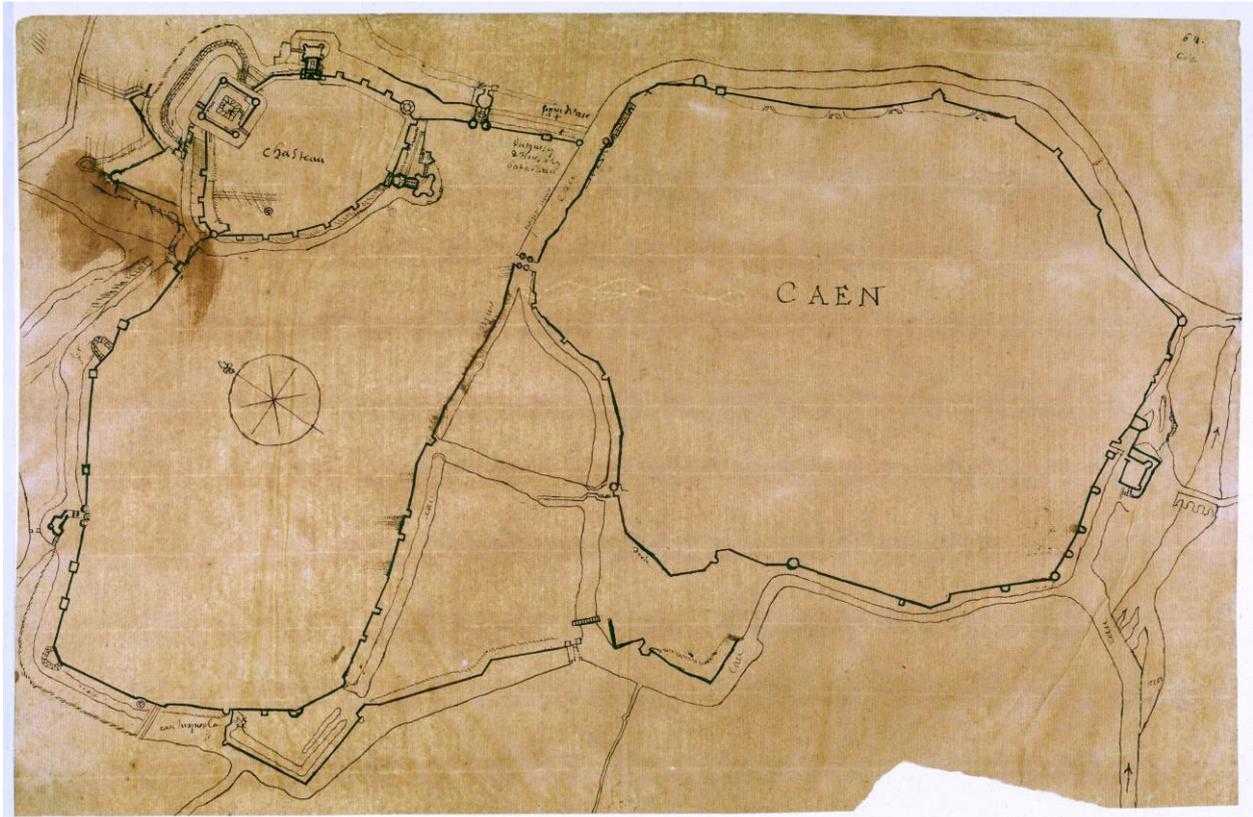


## Les Tours de CAEN

Ce jeudi 7 novembre 2019, l'averse de grêle avait fait peur à certaines participantes mais c'est sous le soleil revenu vers 14H30 que nous avons découverts ce nouveau circuit : « **Les Tours de Caen** » en petit comité.

Les enceintes de la ville étaient hérissées d'une vingtaine de tours dont on connaît le nom des principales :



- Tour Leroy
- Tour aux Landais, reliée à la précédente par une chaîne pour protéger l'accès au port
- Tour Lebaski à l'extrémité de la rue Neuve-Saint-Jean
- Tour Machard ou au Massacre, vers l'angle sud-ouest de la place d'armes



- Tour Malguéant ou des Moulins de l'Hôtel-Dieu de Caen à proximité de la Porte Millet
- Tour-ès-Morts, vers l'angle entre la promenade de Sévigné et le cours de Gaulle (rue Paul Toutain)



- Tour Anzeray
- Tour Pendant
- Tour Saint-Jacques
- Tour de la Boucherie ou Meritain
- Tour Lourirette
- Tour Chastimoine\*
- Tour Silly ou des Cordeliers
- Tour Puchot
- Tour de la Reine Mathilde

Les Tours découvertes ou citées dans l'ordre de notre visite

### **Ancien bastion de la Foire**



*En 2015, lors des travaux de construction d'un immeuble sur le site de l'ancienne caserne Martin, l'Institut national de recherches archéologiques préventives retrouve les fondations d'un bastion du XVI<sup>e</sup> siècle, dont le bon état de conservation justifie des fouilles complètes.*

### **Levée de terre dans les jardins de l'hôtel de préfecture du Calvados**



*Courtine du XVI<sup>e</sup> siècle. Pour voir les dernières traces de la courtine des Petits Près, il faut se faire inviter par monsieur le Préfet ; la butte sur laquelle a été*

*plantée la grande allée d'arbre longeant le boulevard Bertrand en est le dernier vestige.*

### **Ancien bastion des Jésuites**



*Ancien mur du bastion des Jésuites dans la cour de ERDF, promenade du Fort*

### **Vestiges du mur de l'abbaye aux Hommes, rue du Carel**



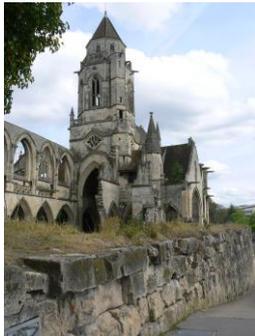
*Vestiges des remparts de l'abbaye aux Hommes, rue du Carel.*

### **Tour Puchot**



*Tour Puchot rue du Carel.*

## Mur de Bourg-le-Roi longeant l'église Saint-Étienne-le-Vieux



*Anciennes murailles de la ville au pied de l'église Saint-Étienne-le-Vieux. À l'origine le sol dans ce secteur était plus bas, puisqu'il a été remblayé au XVIIIe siècle.*

## Tour Guillaume

Tour du XIVe siècle de l'enceinte de l'abbaye aux Hommes dans la cour du Palais Ducal, rue Lebailly. La tour fait l'objet d'une inscription au titre des monuments historiques depuis le 2 mai 1927.



Concernant les deux abbayes, seule l'Abbaye-aux-Hommes a conservé des vestiges de ses fortifications

## \*Tour Chastimoine

La tour Chastimoine, appelée également Grosse Tour ou Tour Harcourt, est une ancienne tour faisant partie des fortifications de Caen, construite au milieu du XVe siècle et détruite à la fin du XVIIIe siècle. Du XVIIe au XVIIIe siècles, elle sert de prison pour les personnes atteintes de troubles mentaux.

La tour Chastimoine était une grosse tour construite entre 1455 et 1465 à l'angle nord-ouest des fortifications à l'emplacement d'une tour ou peut-être d'une porte, dite porte Arthur, minée par Charles VII de France lors de la reprise de la ville aux Anglais en 1450. La tour a porté plusieurs noms : Grosse Tour ou Tour Harcourt. Elle est construite par le maître-maçon Jehan Erneys en pierre « prise

en la carrière des fossés de la ville ». Elle était à l'origine haute d'environ trente mètres de haut et était divisée en quatre niveaux. En 1522, le niveau supérieur est supprimé pour être remplacé par une plateforme ceinte d'un parapet à embrasure. À partir de cette date, la tour est donc divisée en trois niveaux :

- La salle haute, ou salle de la Tour, vaste pièce dans laquelle on pouvait entasser, selon un procès-verbal de visite de 1600, « seize pièces de canon de fonte, plus une petite pièce, cent boulets, trente-et-un barils de poudre à canon en contenant 3164 livres, quatre cent trente-cinq barils de poudre grenue pour l'arquebuse, de grandes pièces de bois, des affûts, etc. » ;
- La salle du concierge ;
- La basse-fosse, qui servait de prisons.

### **La prison**

Jusqu'au milieu du XVIIe siècle, la tour est utilisée comme entrepôt d'armes et de munitions. Des soldats de passage et des prisonniers de guerre y sont hébergés épisodiquement.

À partir du XVIe siècle, la tour commence à être utilisée pour enfermer les aliénés et les nécessiteux. Au XVIIe siècle, la tour perd son usage militaire et, peut-être en 1678, on aménage une glacière dans la basse-fosse. Les mendiants y sont emprisonnés. Au XVIIIe siècle, la tour est utilisée comme annexe de l'Hôtel-Dieu réservée à l'emprisonnement des fous. Selon les échevins, la tour « n'est une prison, mais bien un lieu choisi dans le nombre des fortifications de cette ville et destinée par les officiers du Corps de ville pour servir d'asyle et d'hôpital aux pauvres citoyens dont l'esprit est dérangé qui trouvent dans ce lieu tous les secours qui leur sont nécessaires et qu'ils ne peuvent se procurer d'eux-mêmes ». En réalité, la tour, que les habitants de Caen surnomment la tour-aux-fols, est totalement insalubre. Des rapports officiels – établis en 1785 par un inspecteur général des hôpitaux, un exempt de maréchaussée et un maire de Caen – nous permet de mesurer la cruauté des conditions d'enfermement. Ils décrivent

« Des cellules prises dans l'embrasure du mur de la Tour, de largeur en l'entrée de six ou sept pieds, et de trois pieds et demi à l'autre extrémité, vers le jour qui donne du côté du fossé de la ville, ledit endroit de profondeur tout au plus de six à sept pieds, voûté dessus et dessous en pierre. »

Ils signalent également des souterrains

« Où l'on descend à vingt-cinq ou trente pieds de profondeur ; là on trouve une cave voûtée qui ne reçoit le jour et l'air que par trois ou quatre lucarnes infiniment étroites, de manière qu'en plein jour on ne peut y voir sans flambeau. Ce lieu est tellement humide que plusieurs fois dans l'année il est inondé, au point que l'on est obligé d'y pomper l'eau, et qu'une pauvre femme déposée à la Tour pour dix jours, en attendant son entrée au Couvent, et qu'on y oublie pendant deux mois, y languit les jambes à l'eau avec les reptiles les plus immondes. Dans l'épaisseur des murs de cette cave sont creusées quatre ou cinq

cavités, dans lesquelles on place des prisonniers qui sont véritablement scellés dans le mur, puisque, une fois établis dans ces lieux, la porte par laquelle ils y sont entrés ne s'ouvre plus, et qu'elle est assurée dans le mur au moyen de fers qui y sont scellés. Quand on voulut en faire sortir un malheureux qui y était détenu depuis vingt ans, la porte n'avait été ouverte depuis si longtemps, nous dit qu'il a fallu abattre la serrure et les barres. Au milieu de cette porte est une ouverture carrée, d'environ un pied, par laquelle le prisonnier respire, reçoit ses aliments et rejette ses excréments. Genre de cachot inouï et le plus barbare qu'on puisse concevoir ! »

Dans les étages, les fous sont enfermés dans une espèce de cage, que les rapports comparent « aux cabanes roulantes des bergers qui gardent la nuit les moutons en pleine campagne, n'ayant pour tout, pour l'entretien de leur vie, qu'une ouverture semblable à celle pratiquée dans les cachots souterrains ».

### **La destruction**

Un arrêt du conseil du 13 juin 1765 prévoit la destruction de la tour et son remplacement par une ou plusieurs glacières, ainsi que par un nouvel hôtel de l'intendance bâti avec les matériaux issus de la tour. L'arrêt n'est pas exécuté. En 1779, les plans dressés par Armand Lefebvre, ingénieur des ponts et chaussées de la généralité de Caen, pour la construction de l'actuelle palais de justice de Caen sont acceptés. Les adjudications pour la construction des prisons et de la salle d'audience du bailliage sont passées en 1781. Un brevet royal du 2 avril 1785 rappelle que la tour « n'offre plus que cachots aussi affreux que malsains, qu'elle tombe en ruines de toutes parts, qu'elle tient à d'anciens murs dont la démolition a été ordonnée, que restant isolée elle formerait l'aspect le plus désagréable, que d'ailleurs elle nuisait aux constructions des nouvelles prisons et des bâtiments destinés aux juridictions, qu'enfin elle est devenue absolument inutile au moyen de l'établissement de la maison de Beaulieu, qui est arrangée pour recevoir les personnes qu'on y renfermait. » Ordre est donc donné de démolir la tour. La destruction de la tour s'avère difficile et les travaux, commencés le 12 octobre 1785, ne s'achèvent que le 28 novembre 1787. Les matériaux sont réutilisés pour des réparations de bâtiments un peu partout dans la ville. Les prisons des tribunaux sont construites à son emplacement ; ce bâtiment a été démoli en 1906 pour ouvrir la rue Bertauld.



*Le Palais Fontette présente un plan atypique : un losange tronqué à ces extrémités nord et sud. Cette forme découle de la décision primitive – abandonnée rapidement en cours de construction – de conserver une tour de ville du XVe siècle, la tour Châtimoine, servant de prison depuis le milieu du XVIIe siècle, et une partie des remparts. Avec sa colonnade en façade principale, le palais de justice de Caen, dont le projet de construction est lancé en 1778, est à l'origine du type architectural du "temple de la justice" qui sera appelé à se généraliser partout en France au cours du XIXe siècle.*

### **Architecture**

La tour était édiflée sur un plan en fer à cheval de trente mètres de diamètre. Dans les murs, épais de sept mètres afin de résister aux tirs d'artillerie, étaient aménagées des chambres trapézoïdales permettant de manoeuvrer des pièces de canon.

Chaque niveau était constitué d'une pièce unique avec en son centre un pilier sur lequel viennent s'appuyer sur huit arcs. Pour accéder aux niveaux supérieurs, un escalier en colimaçon est pratiqué dans la gorge du plan en fer à cheval ; un escalier extérieur est accolé au rempart au sud.

Quand les prisons du palais de justice sont démolies en 1906 pour percer la rue Bertauld, les travaux permettent de dégager les fondations de la tour. Lors de la construction en 1908 de la maison à l'angle des rues Bertauld et Saint-Manvieu, le pilier qui recevait par pénétration les huit arcs formant la voûte de la salle basse est mis au jour.

A consulter : *Un archétype de l'horreur carcérale : La Tour Châtimoine* par Claude Quétel  
[https://www.persee.fr/doc/annor\\_0000-0003\\_1982\\_hos\\_1\\_2\\_4189](https://www.persee.fr/doc/annor_0000-0003_1982_hos_1_2_4189)

## Tour Saint-Julien



*Tour inscrite dans le mur du Collège Pasteur avec les anciennes murailles de la ville qui délimite le sud des fossés Saint-Julien. Elle fait l'objet d'un classement au titre des monuments historiques depuis le 13 juin 1927.*

## Mur et tour dans la cour de la clinique de la Miséricorde



*Une partie du mur a été rasée lors du prolongement de la rue Gémare vers les Fossés-Saint-Julien*

## Mur et tour dans une cour de la rue de Geôle



*Depuis la cour du 65 rue de Geôle*

## Soubassements d'une tour accolée à l'abside de l'église Saint-Pierre



*Mur de Bourg-le-Roi au pied de l'église Saint-Pierre*

## Tour Leroy



*La tour Leroy fait l'objet d'une inscription au titre des monuments historiques depuis le 19 avril 1933.*

La tour Leroy, parfois appelée tour Guillaume-le-Roy, est un des principaux vestiges des fortifications de Caen. Elle a également été appelée par le passé tour Bazin, de la Basse-Rue, de Lévi et Saint-Malo. Mentionnée pour la première fois en 1497, la Tour Leroy a probablement été construite après la prise de Caen en 1346. Érigée non loin du château de Caen, elle faisait partie des fortifications de Bourg-le-Roi ; on y accédait depuis la muraille de la ville par un escalier extérieur. Elle était reliée par une chaîne à une tour située sur la rive droite de l'Odon, la tour aux Landais. Ce dispositif défendait l'entrée du port médiéval de Caen. Elle est transformée en maison d'habitations avant d'être utilisée comme prison pour les contrebandiers.

La Tour aux Landais a été détruite et, en 1860, la rivière a été recouverte. Le conseil municipal décide le 20 octobre 1879 de la conserver et de la restaurer. La restauration est effectuée par Gustave Auvray, architecte municipal et coûte

16 000 francs. Légèrement endommagée pendant la bataille de Caen, elle a fait l'objet d'une seconde restauration dans la seconde partie du XXe siècle. L'emprise au sol de la tour est de 79 m<sup>2</sup>. Elle comprend quatre niveaux, une salle basse, deux étages et une plateforme au sommet.



*La tour Guillaume-le-Roy sur les bords de l'Odon avant la couverture de la rivière en 1860*

